

Distr.
GENERALE

A/CONF.157/PC/62/Add.16
28 avril 1993

Original: FRANCAIS

CONFERENCE MONDIALE SUR LES DROITS DE L'HOMME
Comité préparatoire
Quatrième session
Genève, 19-30 avril 1993
Point 5 de l'ordre du jour

ETAT D'AVANCEMENT DES PUBLICATIONS, DES ETUDES ET DE LA
DOCUMENTATION A ETABLIR POUR LA CONFERENCE MONDIALE

Note du Secrétariat

Additif

Note verbale datée du 28 avril 1993 de la Ligue des Etats arabes adressée
au Secrétaire général de la Conférence mondiale

La Délégation Permanente de la Ligue des Etats Arabes auprès de l'Office des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de la Conférence mondiale pour les droits de l'homme, et a l'honneur de lui faire parvenir ci-joint une copie du rapport et recommandations de la réunion du Comité Arabe Permanent des Droits de l'Homme, tenu au siège de la Ligue des Etats Arabes au Caire, du 10 au 14 janvier 1993, à laquelle a assisté un délégué du Centre pour les droits de l'homme à Genève.

La Délégation Permanente de la Ligue des Etats Arabes à Genève prie le Secrétaire général de la Conférence de considérer ce rapport comme document officiel et de le faire distribuer aux participants de la quatrième session du Comité préparatoire de la Conférence mondiale, étant donné que ce rapport contient les recommandations du Comité Arabe des Droits de l'Homme concernant les travaux préparatoires de la Conférence mondiale.

La Délégation Permanente de la Ligue des Etats Arabes rappelle au Secrétaire général de la Conférence que ce rapport a été distribué comme document officiel dans le cadre du point 11 de l'ordre du jour de la quarante-neuvième session de la Commission des droits de l'homme.*

* Voir E/CN.4/1993/90, du 18 février 1993